

**COMMISSION REGIONALE DES JEUNES**

Lundi 18 septembre 2023 – Visioconférence

**Présents :** Serge MOTTIER – Président Ligue, Christiane JEAN-LOUIS-co-présidente CRJ, Véronique PIEUX-co-présidente CRJ, Estelle ARTU – Référente Jury et Jeunes juges de la Ligue, Natacha LAPPARTIEN – CTF 44, Christelle QUENTIN – CDJ 53, Valentin FORET – CTF 53, Matthis GUETTIER – Référent CD72, Nicolas MICHEL – CDJ 85, Karine LEGRIS – CTF 85, Alain DONIAS – CTS Ligue, Marie NICOLAS – salariée Ligue, Anne RETHORE – salariée Ligue

**Excusés :** Odile ESKENAZI – Secrétaire Générale Ligue, Yves BOISSERIE – Trésorier Ligue, Richard CURSAZ – CTS Ligue, Gwendal CHAUVEAU – CTF 49, Thomas DABURON – CDJ 49, Guy LANOE – CDJ 44, Milène FORET – CDJ 72

En préambule, Serge MOTTIER fait un point sur la rentrée de cette saison olympique qui s'annonce excitante. Les champions de demain se détectent en U14/U16/U18. Le travail des CDJ/CRJ est donc indispensable.

Serge revient sur des mouvements de personnel à la Ligue en ce début de saison :

- Natacha LAPPARTIEN a intégré l'effectif salarié de la Ligue au 1<sup>er</sup> septembre 2023 avec mise à disposition au CD44
- Emmanuel HURUGUEN quitte l'effectif salarié de la Ligue car est recruté par la FFA sur une préparation olympique (Poste 100% fédéral sur pôle Espoirs et pôle France de Nantes)
- Un Cadre Technique Régional, Thibault MANELPHE arrive à la Ligue pour remplacer, à terme, Alain DONIAS sur :
  - o La Formation
  - o Le développement du repérage/recrutement des jeunes athlètes U14/U16
  - o L'accompagnement/formation des entraîneurs formateurs
  - o Soutien auprès des CTF et élus des Comités
  - o Coordination technique de l'Equipe Technique Régionale

Il intégrera nos réunions de CRJ

- Clément SAVY, professeur d'EPS, reprend une partie de l'encadrement des séances de perche au sein du pôle Espoirs

Serge évoque l'activité sportive dense que la Ligue va connaître sur le premier semestre de la saison. Il insiste sur sa volonté de mettre le jeune athlète au cœur du projet sportif de la CRJ/CSO.

## **1. SAISON AUTOMNALE/HIVERNALE**

### a- REGLEMENTATION REGIONALE DU TOUR AUTOMNAL EQUIP'ATHLE

Les Sables d'Olonne accueilleront le secteur 44/85 pour le Tour automnal Equip'Athlé alors que Coulaines accueillera le secteur 49/53. Chaque site propose la compétition aux U14 et U16 donc la CRJ doit veiller à faire appliquer un règlement restreignant légèrement les conditions d'engagement des équipes pour assurer la bonne tenue des horaires et de la compétition.

Il est décidé que :

- Les clubs ne pourront pas engager plus de 3 athlètes par sexe par épreuve (au lieu de 5 sur la réglementation fédérale)
- Un club ne pourra présenter qu'une équipe par division soit un maximum de 4 équipes (U14/U16 – N1 et N2) par club
- Un club devra engager, au minimum, 3 officiels adultes (hors jeune juge de l'équipe) par équipe engagée avant le mercredi soir. En cas de non-respect de cette clause, l'engagement de l'équipe ne sera pas pris en compte - 1 jeune juge fédéral hors équipe peut faire partie du quota
- Les athlètes auront 4 essais par concours sauf sauts à barre (8 essais avec mort subite)

#### b- MODIFICATION CALENDRIER HIVERNAL

En raison de l'attribution tardive, par la FFA à la Ligue, de l'organisation des Championnats de France U18/U20 en salle à Nantes, le calendrier hivernal initialement prévu en CSO/CRJ ne pourra pas être tenu.

→ Il est décidé :

- o D'annuler le Tour régional hivernal Equip'Athlé U14/U16 2023/2024
- o De maintenir, à la place, une compétition réservée aux U14 et U16 le dimanche 25 Février
  - Au Vendespace pour le secteur 44/85
  - Au gymnase Jean Chacun de Saumur pour le secteur 49/53/72

Un programme commun est proposé : Triple-saut / Perche / 50m Haies / 50m + 1000m Marche en extérieur ou en intérieur (Hors Logica)

Les Comités respectivement concernés (CD49 et CD85) seront consultés pour établir la faisabilité de cette compétition dans les 2 salles nommées.

Dans l'appel à jury régional pour les championnats de France U18/U20 en salle, il sera précisé aux officiels de se rendre disponible au maximum pour leurs clubs et leurs athlètes afin de répondre au besoin des 3 compétitions qui se dérouleront en même temps ce 25 février

- La saison estivale 2024 débutera très tôt du fait de l'échéance olympique de fin d'été. Aussi, afin de raccourcir l'amplitude de la saison hivernale, il est évoqué la possibilité d'avancer le Match Interligues U16 en salle au 17 mars (au lieu du 24 mars). Seule la disponibilité du stadium est encore en attente auprès de Nantes Métropole (idéalement utilisation du stadium dès la veille – 16 mars pour un regroupement des délégations des 4 ligues)
  - o 15 jours avant -> pré-sélection envoyée aux 4-5 premiers U16 au bilan régional puis sélection définitive après les régionaux U16 en salle

Les pré-sélections sont envoyés aux athlètes, dirigeants de club (président +/- adresse générique du club) et entraîneurs de l'athlète quand celui-ci est identifié

## 2. POINT SUR LE CALENDRIER ESTIVAL

Une réunion entre les 4 Ligues (CEN/BRE/NOR/PL) est programmée le 3 octobre prochain à Laval. Le calendrier commun estival U14 à Seniors sera discuté. Suite à cela, une CSO se réunira mi-octobre pour proposer une trame de calendrier estival 2024.

Il est déjà certain que le tour printanier Equip'Athlé U14/U16 sera avancé d'une semaine au 5 mai du fait de la programmation fédérale des finales Interclubs Seniors le 12 mai

## 3. STAGES REGIONAUX U16

L'ETR aurait souhaité proposer un regroupement U16 avant le match interligues mais le calendrier est serré. Un regroupement des jeunes sélectionnés dès la veille au matin est envisagé

Un stage régional U16 sera programmé cet été

Dans la politique de suivi des athlètes régionaux U16 sélectionnés en Equipe de ligue durant l'année N-1 et passés U18, il est proposé un stage les 25 et 26 novembre

Pour le Sprint-Haies-Sauts, l'ETR cherche un lieu → Matthis se renseigne de la disponibilité de la salle de la Flèche et Marie se renseigne pour Angers

Les regroupements Marche, Lancers et demi-Fond se feront sur une autre période ou un autre lieu

Le stage de Noël ne sera plus systématiquement ouvert aux U16 sélectionnés en Equipe de Ligue car l'effectif était trop important la saison dernière et le niveau parfait très homogène de U16 à Seniors sur certaines disciplines. Il sera réservé aux athlètes qualifiés à des championnats de France la saison passée + aux U16 d'avenir sur invitation dans certaines disciplines à la diligence des référents de l'ETR

L'ETR se penche actuellement sur le Challenge automnal de la Marche à Saran et la coupe de France de cross dans le Tarn (organisation commune au CEN/BRE/NOR/PL ?)

#### **4. JEUNES JUGES**

Le jeudi 28 septembre, les référents régionaux des Jeunes juges se réunissent pour réfléchir à des actions en faveur des Jeunes Juges. Les Jeunes Juges ne semblent pas être assez mis en avant pour être motivés à continuer leur mission d'officiel et se former à la fonction de juge adulte.

Certains points d'amélioration sont évoqués :

- Confidentialité dans la remise des diplômes Jeunes juges fédéraux et régionaux – pas de mise en avant ni félicitations pour les mieux notés
- Parfois pas de roulement entre les ateliers dans le jury (journée complète d'un jeune juge à ratisser lors de la coupe de France à Albi)

Exemple pris du scolaire où les meilleurs Jeunes Juges obtiennent des places pour officier dans des grandes compétitions scolaires nationales ou internationales

Le Match interligues U16 en salle à Nantes doit être une fête pour les Jeunes Juges → défilé des délégations au début et à la fin avec mise en avant des Jeunes juges ?

Des formations régionales Jeunes Juges pourraient-elles avoir lieu par domaine sur les lieux de stages régionaux des U18 1<sup>ère</sup> année ?

Quelle place laisse-t-on aux jeunes juges dans notre jury lors de nos compétitions de haut niveau cette saison (Match Interligues U16 en salle – Championnats de France U18/UU20 en salle – Championnats de France Elite en plein air à Angers...)?

Une prochaine date de réunion de CRJ est proposée le 10 février 2024 à 10h en présentiel au stadium de Nantes en amont des Pré-France en salle adultes avec plateau repas à l'issue de la réunion.

